

Berne, le 25 octobre 2017



DOCUMENTS DU CONGRÈS

Date et heure **Mercredi 1^{er} novembre 2017 de 19h00 à 21h30**

Lieu **Hôtel Bern, Zeughausgasse 9, 3011 Berne,**
Unionssäle au 2^e étage

**Sozialdemokratische Partei
des Kantons Bern**

**Parti socialiste
du canton de Berne**

Monbijoustrasse 61
Postfach/c.p. 2947
3001 Bern

T 031 370 07 80
F 031 370 07 81

sekretariat@spbe.ch
www.spbe.ch

Veuillez trouver en annexe les documents suivants :

- Ordre du jour
- Règlement interne avec documents relatifs aux points de l'ordre du jour
- Plateforme électorale pour les élections au Grand Conseil 2018

Délais

Délai pour résolutions **jusqu'au 30.10.2017 (12 h 00) à :**

sekretariat@spbe.ch

Chères camarades, chers camarades,

C'est avec grand plaisir que je vous convie au congrès du PS du canton de Berne qui aura lieu le 1^{er} novembre 2017 à Berne. Après la séance de nomination passionnante des candidats au Conseil-exécutif lors du dernier congrès à Bätterkinden, il s'agit maintenant de discuter de la teneur de la campagne pour les élections au Grand Conseil. Un autre point fort du congrès sera le discours que tiendra le conseiller national Matthias Aebischer.

Les élections au Grand Conseil auront lieu le 25 mars 2018. Lors des dernières élections en 2014, nous étions parvenus à inverser la tendance négative et à reprendre du poil de la bête. Malheureusement nous avons perdu deux nouveaux sièges, notamment à cause des aléas du système proportionnel. Il est temps pour nous de renforcer nos rangs. Les mesures d'économie présentées par le Conseil-exécutif à majorité bourgeoise montrent à quel point il est urgent que le groupe PS-JS-PSA gagne en importance.

Notre conseiller national Matthias Aebischer nous fera un discours pour nous préparer à cette campagne électorale et aux débats sur la plateforme électorale. Militant chevronné, il saura introduire le sujet avec toute la compétence requise.

Cette plateforme nous servira de base de référence pour notre campagne électorale ; nous allons donc en discuter, puis l'adopter. Elle porte sur la formation, la santé et les transports, ces trois grands thèmes étant particulièrement menacés par les velléités d'économie du camp bourgeois. Nous nous opposons à toutes mesures de démantèlement dans ces domaines sensibles. Pour le PS, c'est clair : ce sera sans nous !

Lors de ces élections cantonales, tout comme cela avait déjà été le cas lors des élections nationales de 2015, nous voulons atteindre le plus de gens possible pour les motiver à voter pour le PS grâce à notre campagne de base. L'équipe qui s'en charge se présentera brièvement lors du congrès. Les premières rencontres « autour de la table de cuisine » et les actions téléphoniques vont bientôt commencer.

Je me réjouis beaucoup de participer à un congrès qui promet d'être intéressant et espère vous voir nombreux à Berne.

En toute solidarité,



David Stampfli, secrétaire dirigeant du parti

Destinataires :

- Sections, fédérations régionales, Femmes PS canton de Berne, JS du canton de Berne, PS 60+, le Forum socialiste de l'Université de Berne
- Les membres du groupe au Grand Conseil, les membres du comité directeur, les membres de la commission de gestion, Mme la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, les membres du PS bernois au Conseil national et au Conseil des Etats,
- Invités d'honneur, PS Suisse, Union syndicale du canton de Berne

ORDRE DU JOUR

<i>Heure</i>	<i>No</i>	<i>Point</i>
19:15	1.	Ouverture et accueil Ursula Marti, présidente du PS du canton de Berne
	2	Elections pour le congrès - Scrutateurs/trices - Commission de vérification des mandats - Bureau électoral - Bureau du congrès (institué conformément aux statuts)
	3	Approbation - Ordre du jour - Règlement interne - Procès-verbal du congrès du 26.08.2017 (publié sur le site Web)
19:30	4.	Discours du conseiller national Matthias Aebischer
19:45	5.	Elections au Grand Conseil 2018 - Présentation de l'équipe en charge de la campagne de base 2018 - Présentation de la plateforme électorale 2018 - Discussion et adoption de la plateforme électorale 2018
21:15	6.	Résolutions
21:25	7.	Divers
21:30	8.	Clôture du congrès

GESCHÄFTSORDNUNG / RÈGLEMENT

1. Stimmkarten / Cartes de vote

Die Stimmkarten werden am Parteitag bei der Mandatskontrolle persönlich abgegeben. Bei den Abstimmungen werden nur die Stimmkarten gezählt. Verlorene Stimmkarten werden nicht ersetzt.

Les cartes de vote sont remises personnellement lors du contrôle des mandats le jour du congrès. Lors des votations, seules les cartes de vote sont comptées. Les cartes de vote perdues ne sont pas remplacées.

2. Redezeit / Temps de parole

Begründung von Anträgen	5 Minuten
Développement de propositions	5 minutes
Begründung der Haltung der Geschäftsleitung	5 Minuten
Développement de la position du comité directeur	5 minutes
Diskussionsvoten	3 Minuten
Intervention au cours des discussions	3 minutes

3. Wortbegehren / Intervention

Delegierte, die das Wort wünschen, melden dies schriftlich mit dem beim Podium aufliegenden Formular «Wortbegehren» und übergeben dieses vollständig ausgefüllt dem Präsidium, bevor die Sitzungsleitung die RednerInnenliste geschlossen hat.

Les délégué-e-s qui désirent prendre la parole s'annoncent par écrit par le biais du formulaire «Intervention» disponible au podium. Ils le transmettent dûment rempli à la présidence avant que la présidence de séance ne close la liste des orateurs.

4. Anträge / Propositions

Anträge sind ebenfalls mit dem vollständig ausgefüllten Formular «Wortbegehren» schriftlich beim Präsidium zu deponieren.

Les propositions doivent être déposées par écrit auprès de la présidence à l'aide du formulaire «Intervention» dûment rempli.

5. Wahlen und Abstimmungen / Elections et votations

Wahlen und Abstimmungen finden nach Statuten (Artikel 9) statt. Bei mehreren Kandidierenden für das gleiche Amt erfolgt die Wahl schriftlich und geheim, wenn dies die Geschäftsleitung oder ein Mitglied aus dem Plenum beantragt. Die Abstimmungen finden in der Regel offen statt. Sie werden schriftlich und geheim durchgeführt, wenn dies die Geschäftsleitung oder ein Drittel der Stimmenden verlangt.

Les élections et votations sont effectuées conformément aux statuts (article 9). Quand plusieurs candidats briguent la même fonction, l'élection a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un membre du plenum en fait la demande. Les votations se font généralement à main levée, mais le scrutin a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un tiers des délégués le demande.

5. Resolutionen / Résolutions

Resolutionen müssen spätestens am Mittag zwei Tage vor dem Parteitag auf dem Parteisekretariat eingereicht werden. Resolutionen zu Ereignissen der letzten zwei Tage vor dem Parteitag sind eine Stunde vor Parteitagbeginn einem/einer der gewählten ParteisekretärInnen zu übergeben.

Les résolutions doivent être transmises au secrétariat du parti au plus tard à 12h00 deux jours avant le congrès. Les résolutions portant sur des événements ayant lieu les deux jours avant le congrès sont à transmettre à un(e) secrétaire du parti une heure avant le début du congrès.

AFFAIRES DU CONGRÈS

Point 5

Elections au Grand Conseil 2018 : plateforme électorale

La plateforme électorale a été élaborée par le secrétariat du parti en vue des élections au Grand Conseil 2018 ; de nombreux experts y ont contribué. Elle a fait l'objet de plusieurs séances au niveau de la direction du parti et du comité directeur. Les discussions ont été intenses. Après révision, elle a été adoptée à l'adresse du congrès. La plateforme électorale constitue la base de référence pour notre campagne. Elle comprend trois parties qui traitent des trois grands thèmes de la campagne :

- formation, travail et innovation,
- santé, sécurité sociale et intégration,
- transports, aménagement du territoire et énergie.

Pour chaque thème principal, nous présentons brièvement nos positions majeures. Contrairement à un programme de parti, une plateforme électorale se doit d'être concise afin de pouvoir transmettre simplement ce que nous défendons. Il n'est donc pas possible d'aborder chaque thème sous toutes ses facettes. La plateforme que nous vous présentons se distingue donc par sa brièveté.

Le comité directeur du PS du canton de Berne demande au congrès d'apporter deux compléments. Ils sont mentionnés dans la plateforme électorale jointe, avec les justifications. Aucune autre requête n'est parvenue à la date butoir fixée au 11 octobre.